



Les Echos Villemontois

Madame, Monsieur,

Voici l'été bien installé, avec ses journées de canicule tellement éprouvantes, particulièrement pour nos Séniors et nos très jeunes enfants, tant redoutées par tous avec les risques de grêle qui peuvent tout ravager!

Veillons les uns sur les autres. La dimension de notre village nous le permet. Comme elle nous permet également de vivre sereinement, loin des échauffourées qu'ont connu malheureusement certaines villes de la région parisienne et plus proche de nous, Roanne et Mably.

Pour ce qui concerne notre commune, les désordres recensés relèvent de gestes d'incivilité de personnes ne respectant pas les règles de vie collective : chiens et chats laissés errant dans le parc et dans les rues ce qui génère des déjections un peu partout ; dépôt d'ordures ménagères ou de divers déchets dans des lieux inappropriés. Merci à chacun de faire un effort pour que la vie dans notre village soit agréable.

La fête patronale, plus connue sous le nom de Fiestas Villemontoises, nous réunira les 25 et 26 août prochain dans une ambiance, nous l'espérons, à la fois joyeuse et familiale. Une occasion pour retrouver de nombreux amis...

Enfin, un évènement inédit à Villefontaine aura lieu le 10 septembre : le Forum des associations. Venez rendre visite à tous nos bénévoles très engagés. Pour la vie de notre village nous avons besoin de nos associations et pour la vie de nos associations nous avons besoin de vous !

Bel été à tous !

Le Maire, Marie Françoise Gaume

Alerte !

Il semblerait que des personnes inconscientes s'amuse à tirer à balles réelles dans le quartier du Vignoble.

Si ce fait devait se renouveler, nous invitons les habitants à en informer immédiatement la gendarmerie.

Le club de basket Villefontainois a mis notre village à l'honneur !



Deux équipes remportent le même jour de la même année la Coupe Duverger ! Une journée de délire tant pour les joueurs et leurs coaches que pour leurs supporters. Et ces derniers étaient très nombreux et c'est peut être bien eux qui ont insufflé toute l'énergie nécessaire pour emporter la victoire de ces deux matchs âprement disputés.

Encore bravo à tous !

Bonnes vacances pour une reprise encore plus belle...



SOMMAIRE

I. Vie de la commune	2
CCAS	6
Médiathèque	6
Vie des écoles	7-11
MAM	12
Travaux	12
II. Roannais Agglomération	14
III. Etat civil	15
IV. Vie associative	15-18
V. Rubrique insolite	19
VI. Autres informations	20

I. VIE DE LA COMMUNE

◆ Un évènement qui aurait pu être tragique pour notre village !

Le 8 mai dernier, en milieu d'après midi, un violent incendie détruisait complètement deux bâtiments situés rue Monseigneur Dadolle, en plein cœur du bourg. Dès le départ du feu, l'alerte a été donnée par une habitante qui passait à proximité; cela a très certainement permis d'éviter une véritable catastrophe.

Les sapeurs pompiers de Saint Alban et de Roanne sont intervenus très rapidement. Différents corps de police et de gendarmerie ont été mobilisés afin de sécuriser le périmètre puisque de fortes explosions avaient été entendues par les voisins.

Le feu a été maîtrisé en quelques heures. Hélas les bâtisses ont été réduites en état de ruine dont les pignons menaçaient à tout moment de s'écrouler.

Par sécurité, la rue Monseigneur Dadolle et la place de l'Eglise ont été interdites à la circulation et au stationnement jusqu'à la réalisation des travaux de nettoyage par une entreprise spécialisée.

C'est désormais chose faite. La rue est ouverte à la circulation et la place de l'église à nouveau accessible.

Néanmoins un danger subsiste sur le passage en escalier reliant la place de l'église à la rue Monseigneur Dadolle.

C'est la raison pour laquelle des grilles de protection ont été positionnées pour empêcher toute circulation de piétons.

Nous demandons à tous de respecter cette consigne et incitons les parents à faire passer l'information auprès de leurs enfants.

De même nous rappelons qu'il est interdit de

pénétrer sur une propriété privée, qu'elle soit ou non occupée, sans y être invité par son propriétaire : ***l'ancien hôtel restaurant par exemple !***



Zone interdite



Les pompiers ont dû déployer la grande échelle



Déblaiement des murs et charpentes détruits par le feu

◆ Les ordures ménagères : un sujet sensible

La nouvelle organisation du ramassage des ordures ménagères prend forme progressivement. Les ajustements se font au cas par cas.

Néanmoins il semble nécessaire de rappeler les règles en vigueur. Si plus de 80% des habitants

respectent bien les consignes de tri, il reste 20% de foyers « mauvais élèves » ! Plusieurs cas de figures : soit le foyer n'a pas répondu à l'enquête de demande de containers qui a eu lieu courant 2022 ; soit les habitants étaient absents lors de la

distribution. Il n'est pas trop tard pour remédier à ce manque. Il suffit d'appeler le 0 800 17 34 50 qui prendra en charge votre demande et qui livrera les 2 conteneurs correspondants à la composition de votre famille. Pour l'instant ce



Encore un geste d'incivilité en date du 17 juillet !

service est gratuit. Nous vous invitons à faire rapidement votre demande.

Du fait de l'absence de conteneurs personnels, ces foyers s'autorisent à déposer leurs ordures dans les conteneurs de regroupement situés dans certains quartiers. Cela **n'est pas tolérable** car les habitants de ces dits quartiers n'ont plus accès au mode de collecte qui leur a été attribué.

Malheureusement les nouveaux conteneurs de regroupement ne sont pas munis de fermeture. Ce regrettable « oubli » sera corrigé d'ici quelques semaines.

De même, les containers situés au cimetière et au complexe sportif ne sont pas destinés aux particuliers mais bien réservés aux utilisateurs du cimetière, des salles et terrains sportifs.

Nous demandons notamment à la famille qui dépose chaque semaine ses ordures dans le conteneur du cimetière de cesser cette pratique immédiatement.

Pour ce qui concerne les conteneurs du complexe sportif, nous vous rappelons que ce ne sont pas des annexes de la déchetterie !

Il est hors de question que le personnel communal et les élus continuent à passer du temps pour trier les ordures de gens mal intentionnés.

Tout contrevenant sera passible d'une amende de 150€.

La nouvelle organisation de ramassage a 6 mois de fonctionnement. Tout devrait maintenant rentrer dans l'ordre.

Un dernier rappel : A compter du 1^{er} janvier 2024, les déchets alimentaires ne seront plus

acceptés dans le container violet ; vous devrez donc les composter. Pour cela, vous pouvez demander un composteur auprès de service des ordures ménagères de RA...ou adopter une poule !

Le rythme de ramassage en alternant poubelle violette et poubelle jaune peut poser problème en cette période de fortes chaleurs. C'est une question qui a été abordée en Conseil communautaire. Pour l'instant aucune modification de tournée n'est envisagée. Alors surtout n'oubliez pas de déposer votre container le dimanche soir pour être sur de ne pas rater la collecte !

Enfin, les points d'apport volontaire se réduisent désormais à la seule récupération du verre. Sur la commune nous en avons deux : celui de la route de la Croix du Lac et celui de Ranvier.

MERCI ET BRAVO à tous les habitants qui ont, dès le début, respecté les consignes de tri et ce malgré les petits couacs de départ!

Encore un petit effort pour les retardataires.

La participation de tous est indispensable pour garder notre village propre et agréable à vivre et préserver l'environnement de nos enfants!

◆ Election des délégués à l'élection sénatoriale

Villemontais a procédé à l'élection des délégués aux Sénatoriales. La commune devait élire trois titulaires et trois suppléants pour les élections qui se dérouleront le **24 septembre** prochain à St Etienne. Titulaires : Marie Françoise Gaume, Bernard Godard, Christine Bassot ; Suppléants : Cyril Guicherd,

Annie Mouiller, Pascal Néron.

Ces élections sont obligatoires. En cas d'absence, l'électeur se voit appliquer une amende de 100€.

Plusieurs listes se présentent sur notre département. Nous recevons chacune d'entre elles qui en fait la demande

pour présenter notre commune et échanger sur nos préoccupations majeures.

La durée du mandat d'un sénateur est de **6 ans renouvelables**. Le Sénat est renouvelé par moitié tous les **trois ans**.

Les sénateurs sont élus au **scrutin universel indirect** par un **collège**

électoral d'environ 160 000 personnes.

« *Rôle du Sénateur :*

Les sénateurs votent les lois.

- *Ils peuvent déposer des propositions de loi et des amendements.*

- *Chaque sénateur est membre de l'une des 7 commissions permanentes du Sénat qui examinent les textes de loi et préparent le débat qui aura lieu en séance publique et qui aboutira au vote de la loi.*

- *Le Sénat examine avant l'Assemblée nationale les projets de loi relatifs à l'organisation des*

collectivités territoriales. Chaque sénateur peut poser des questions au gouvernement.

- *Ils évaluent les politiques publiques, et peuvent publier des recommandations à leur sujet.*

- *Un sénateur peut, avec au moins 59 autres députés ou sénateurs, saisir le Conseil constitutionnel pour qu'il se prononce sur la conformité du texte voté à la Constitution. Les sénateurs peuvent créer des instances temporaires (mission d'information, commission d'enquête)*

pour étudier et proposer des réformes sur un sujet en particulier. »

Villemontois sera appelé à revoter dans six ans !



Dans le cadre de la campagne en cours, nous avons reçu Hervé Reynaud et Clotilde Robin pour la liste. Les autres listes ont pris rendez-vous pour début septembre.

◆ **Création d'un accueil informatique**

UNIQUEMENT sur rendez-vous au 04 77 63 10 15.



Nous l'avons évoqué lors de la réunion publique du mois de mars dernier et c'est désormais chose faite.

Une permanence sur rendez-vous est accessible aux villemontois qui ont des démarches à faire par internet. Céline Châtre assure ce poste d'«Aidant Connect».

Céline a suivi une formation lui donnant une habilitation afin d'apporter son aide à toute personne rencontrant des difficultés au niveau informatique. Tenue au secret professionnel, elle peut vous aider dans toutes vos démarches nécessitant l'usage d'un ordinateur :

demande de carte d'identité, de passeport, déclaration d'impôts, prise de rendez-vous...

La permanence se déroule à la médiathèque le lundi de 14h30 à 16h (sauf pendant les vacances scolaires). Ce service communal est gratuit.

◆ **Proposition d'un accueil mensuel de l'assistante sociale de notre secteur**

Selon un calendrier défini par le service social départemental, Madame Soler, assistante sociale de notre secteur, proposera un accueil sur notre commune une fois par mois.

ATTENTION : cette permanence n'est ouverte

que sur rendez-vous pris au préalable au **04.77.23.61.41** (secrétariat de madame Soler).

Les dates fixées à compter de la rentrée sont les suivantes :

Le 11 septembre 2023 : 10h et 11h

Le 09 octobre 2023 : 10h et 11h

Le 06 novembre 2023 : 10h et 11h

Le lieu d'accueil se situera à la Médiathèque de Villemontois, 80 rue Antonin Vergiat.

◆ **Vote du budget 2023**

Lors de sa séance du 4 avril, le Conseil municipal a voté son compte administratif 2022 et a adopté son budget prévisionnel 2023.

Compte administratif 2022

Les dépenses de **fonctionnement** se sont élevées à 484 995.30€.

Les recettes de **fonctionnement** se sont élevées à 554 460.98€.

Résultat positif pour le fonctionnement :

69 465.68€

Les dépenses ont été fortement maîtrisées puisque le budget prévisionnel annonçait 642 849.54€.

Les recettes ont augmenté de 2.2%, ce qui équivaut à 500€ par habitant.

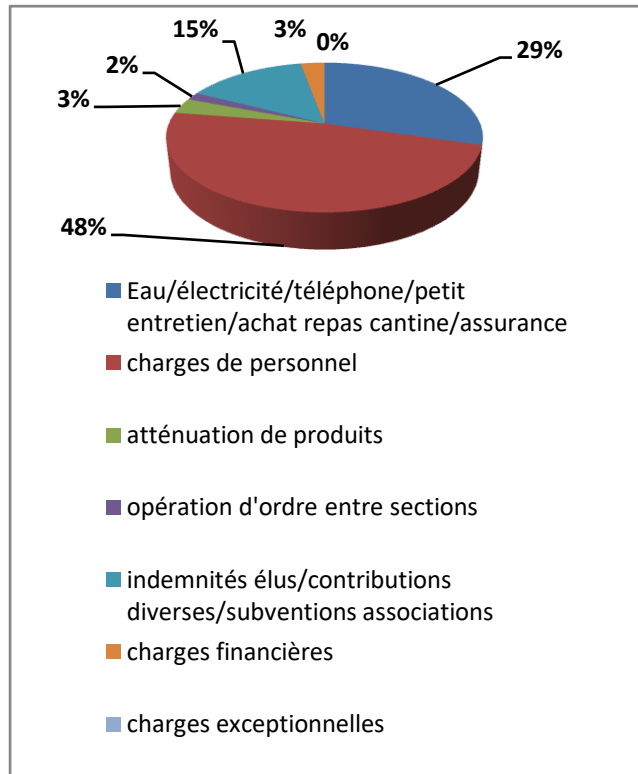
Les charges n'ont augmenté que de 0.6%. Elles représentent 427€ par habitant.

Les dépenses en **investissement** se sont élevées à 362 256.96€ avec un reste à réaliser de 220 199.23€ constitué essentiellement par les travaux en cours de la MAM.

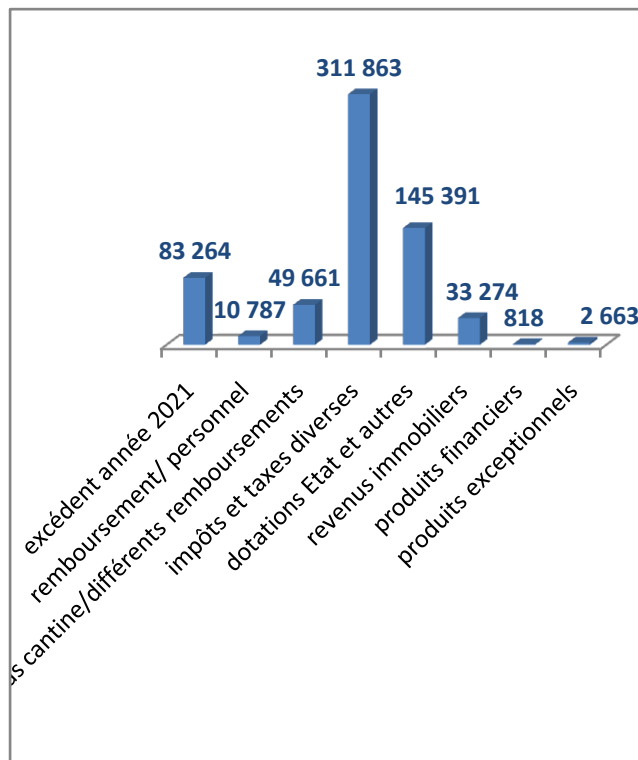
L'ensemble des recettes d'investissement se sont élevées à 546 154.36€ avec un reste à réaliser de 120 467.41€.

Là encore les dépenses ont été maîtrisées puisque le budget prévisionnel annonçait 636 207.76€

L'endettement de la commune est, à ce jour et compte tenu du prêt relais en cours, de 725€/habitant.



Dépenses de fonctionnement 2022



Recettes de fonctionnement 2022

Budget prévisionnel 2023

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 736 349.99 €.

Le poste le plus important correspond aux charges de personnel (232 700€); il faut noter également un poste important (200 000€). Ce montant est prévu pour être « viré » en investissement afin de procéder au remboursement d'une partie de l'emprunt (prêt relais).

Les dépenses d'investissement sont chiffrées à hauteur de 418 034.06€, montant auquel il faut ajouter le reste à réaliser de l'année 2022.

En 2023, les investissements seront réduits : fin du chantier de la MAM et début de rénovation énergétique de certains bâtiments communaux.

◆ Révision de tarifs communaux

Lors du conseil municipal du 4 avril, l'ensemble des tarifs de location de salles communales et concessions de cimetière ont fait l'objet d'une révision. En effet les montants fixés pour la salle ERA remontaient à 2012 et pour la salle de cantine à

2018.

A compter du 1^{er} avril 2023, les prix sont les suivants:

Salle ERA : 2 tarifs

Association villemontoise : 120€

Villemontois : 350€

Salle de la Cantine : 200€

Les tarifs des **concessions du cimetière** dataient de 2002 et du Columbarium de 2012.

A compter du 1^{er} avril les prix sont les suivants :

Pour 30 ans : 110€/M2

Pour 50 ans : 183€/M2

Columbarium (4 urnes)

Pour 30 ans : 400€

◆ CCAS

Prévention des chutes

La commune a sollicité les services de Roannais Agglomération pour renouveler un atelier de prévention des chutes pour les Séniors de plus de 60

ans. Si vous souhaitez plus d'informations, merci de contacter Annie Mouiller, responsable de cette activité au 06 66 00 56 86

Repas des Séniors

Cette année, il aura lieu le

SAMEDI 4 NOVEMBRE.

Cette journée est organisée par le CCAS et le repas est offert, sur inscription préalable d'un montant de 5€, aux personnes âgées de 70 ans et plus.

◆ Médiathèque

La médiathèque à l'heure québécoise !

Le vendredi 7 juillet les bénévoles de la bibliothèque avaient convié les villemontois à une soirée Québec. En présence d'une bonne trentaine de personnes, une fois le décor installé (drapeaux, nappes, couverts et ambiance musicale), l'apéritif à été servi dehors : "trempettes" de petits légumes, chips mexicaines, sauces variées, le tout arrosé de Sangria et de jus de canneberges. Une averse à obligé tous les convives à se replier à l'intérieur pour écouter quelques contes québécois lus par des volontaires. Puis le repas



s'est poursuivi par des "pâtés chinois", sortes de gratins de pommes de terre, bœuf et maïs en grains, plat typiquement québécois, et salade assaisonnée de vinaigrette au sirop d'érable. Après la lecture de quelques nouveaux contes, un peu de musique folklorique et quelques chansons typiques, les desserts sont arrivés, très variés et tous à base de sirop d'érable.

Un quizz sur des expressions québécoises a clos la soirée dans une ambiance fébrile....pas facile de traduire les expressions de français/canadien....

Merci à tous ceux qui se sont déplacés et à ceux qui ont travaillé à la réussite de cette sympathique soirée.



Pendant les vacances d'été les horaires d'ouverture sont modifiés comme suit :

Fermeture :

**Mardi 25 juillet et
Jeudi 27 juillet**

Ouvert

**Mercredi 26 juillet
10h/12h - 16h/18h30
Samedi 28 juillet**

Fermeture totale

**Du mardi 1^{er} août
au mardi 15 août**

◆ Vie des écoles : Ecole publique

Les arts visuels en lien avec la médiathèque

Grâce aux 6 interventions de la plasticienne Sylvie Sédillot, les élèves de GS CP ont créé leur masque en argile, représentant leur animal totem.

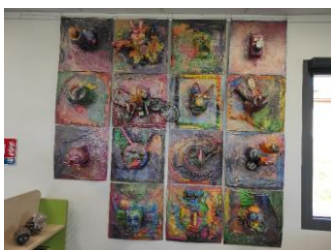
Chaque œuvre a été exposée à la médiathèque et une inauguration a eu lieu le samedi 6 avril en présence des bénévoles de la médiathèque, de la municipalité, des représentants de Roannais agglomération, des enseignants, des familles et de Sylvie.



Chacun a pu admirer les masques des élèves.

En classe, chaque élève a confectionné un petit livret souvenir qui rappelle les différentes séances avec des photos des dessins...

Ce projet a permis aux élèves d'essayer de nouvelles techniques d'arts plastiques et d'utiliser différents matériaux.



Les oiseaux à la médiathèque

La classe de GS CP est allée voir l'exposition sur les oiseaux à la médiathèque. Il y avait des peluches oiseaux que nous pouvions faire chanter. Il fallait essayer de reconnaître chaque chant d'oiseau



Les oiseaux chanteurs en peluche



Médiathèque de Roanne

La classe de GS CP s'est rendue à la médiathèque le vendredi 5 mai afin de découvrir ce lieu. Les élèves ont appris à se repérer dans le classement des livres. Ils avaient différents albums à retrouver dans les bacs. Il fallait ensuite qu'ils les rangent au bon endroit.

Chacun a eu un petit moment pour lire silencieusement un livre de son choix. Pour terminer, la classe s'est retrouvée autour d'un livre lu par l'enseignante.



Les élèves posent fièrement sur les marches de la Médiathèque de Roanne

Le zoo de Saint Martin la Plaine

Les classes de GS CP et de maternelles se sont rendues le 13 juin au zoo de Saint Martin la Plaine. Les élèves ont découvert les animaux sauvages tels que les loups et leurs 4 louveteaux âgés de 4 mois, les tigres, les lions, l'ours, les singes...

Ils ont assisté au goûter des gorilles et des loups.

Chaque classe a participé à un atelier : Les GS CP ont découvert les différents régimes alimentaires des animaux autour de jeux, pendant que les maternelles travaillaient sur la notion de « plumes poils écailles ». Au cours de ces ateliers, les élèves ont pu toucher un serpent ou un iguane.

La découverte de ce zoo qui participe à la protection des animaux en danger, les a émerveillés.



Sortie au Port de Roanne

Les élèves de CE1/CE2 se sont rendus au port de Roanne le mardi 6 juin pour finaliser leur travail sur le fleuve Loire effectué tout au long de cette année. Ils ont participé à des ateliers, à une randonnée « chasse au

trésor » et ont visité une péniche.



Visite du château de Bouthéon

Les élèves de CE1/CE2 se sont rendus au château de Bouthéon accompagnés de la classe de CM. Ils ont visité le parc du château : enclos des animaux de la ferme, jardins à la française, roseraie et verger ! Ils ont aussi chassé griffons, cerfs ailés et



chimères, les créatures fantastiques du château en suivant les histoires de la guide.

♦ Vie des écoles : Ecole Saint Martin

Classe découverte

Les élèves de l'école Saint Martin ont quitté Villemontais pendant 3 jours du 2 au 4 mai pour faire la classe dans un milieu différent, au Bessat.



Ce séjour à la campagne sur le thème de l'environnement, fut d'abord l'occasion de développer de nouvelles connaissances par le biais d'activités nouvelles.

Ce fut aussi un moyen pour les élèves d'apprendre ce qu'est la vie en collectivité. Voyager ensemble,



prendre ses repas avec ses camarades de l'école, dormir dans la même chambre, partager les mêmes activités furent autant d'expériences propices à développer la cohésion du groupe, l'autonomie, l'entre-aide et la bienveillance des plus grands pour les plus petits.



Au programme : de nombreuses balades en forêt sur différents thèmes (biodiversité, faune et flore, éveil des sens), confection d'un terrarium et d'un lombricarium, réflexion sur l'empreinte écologique de l'homme, réalisation d'une maquette d'un pays de l'eau.



Sport

Toujours encadrés par des étudiants en BPJEPS, les élèves du CP au CM2 de l'école St Martin ont



découvert de nombreuses activités sur les mois de mai et juin. Ultimate, tchoukball, rugby sont autant de disciplines que les enfants ont appréhendé tantôt en intérieur, tantôt en extérieur.



C'est essentiellement à travers des jeux qu'ils ont couru, se sont dépensés, ont réfléchi, ont mis en œuvre des stratégies.



Sortie à la Ferme des Délices Forêziens

Le 8 juin dernier, tous les élèves de l'école Saint Martin ont pris le bus pour aller à la ferme des délices à St Cyr les Vignes.

Les maternelles CP ont tout d'abord découvert la ferme et les champs de culture qui l'entourent. Ils se sont rendu compte que tout ce que l'on trouve dans notre assiette provient initialement d'une ferme. Puis ils sont partis à la découverte de la biodiversité. A l'aide d'une boîte loupe nous avons attrapé des petites bêtes pour les observer avant de les relâcher. Ils ont appris à observer celles qui nous entourent, à différencier un insecte, une araignée, un mammifère... en comptant le nombre de

pattes. Ils ont compris à quoi ils servent, comment les reconnaître, comment favoriser leur présence... L'après-midi, ils se sont transformés en petits glaciers pour la réalisation de glaces. Au programme : un atelier gourmand où tous les sens sont mis en éveil.



Pendant ce temps, les CE CM ont réalisé des petits caramels. Ils ont pu observer la transformation du lait en crème et même en beurre ! La recette a été réclamée par tous, elle tourne dans Villemontais !

Fête de l'école

Vendredi 30 juin, en soirée, tous les membres de l'école St Martin ont célébré la fin de l'année. Organisée par l'APEL, la kermesse a offert son lot de jeux en tous genres pour tous les enfants dans une école très bien décorée. Les familles se sont régalingées autour de plats confectionnés par leur soin. C'est ensuite sur scène que

Les grands ont également découvert le traitement des déchets et l'utilisation des énergies renouvelables sur la ferme avec notamment la méthanisation.



Une destination qu'on vous recommande !

La journée s'est clôturée par la dégustation d'une glace !



Labellisation

Tous les membres de l'école St Martin, élèves, équipe éducative, parents, sont fiers et heureux de vous annoncer la labellisation d'éco-école pour cette année 2023.

Nous obtenons une médaille d'argent.

Forts de cette réussite, nous poursuivrons le challenge à la rentrée. Nous aurons le plaisir de vous partager la suite de cette aventure.



les enfants ont dévoilé leur spectacle et tout leur travail ! Danses, chants et pièce de théâtre, chacun y a mis du sien pour rendre le tout exceptionnel !



◆ Cantine/ Garderie périscolaire

Cantine scolaire

A compter de la rentrée scolaire 2023/2024, le prix du repas sera de

- 4.20 € pour les enfants de Villemontais,
- 5.30 € pour les enfants extérieurs.

Quelques précisions utiles pour les parents:

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font uniquement sur le logiciel enfance ; un login (identifiant) vous a été attribué.

Si vous n'avez pas reçu ce login, veuillez contacter le secrétariat de mairie au 04 77 63 10 15.

Garderie périscolaire

Les tarifs et horaires de la garderie restent inchangés.

Le matin : 7h à 8h30

L'après-midi : 16h30 à

18h30

Tarif matin : 0.70€

Tarif après-midi : 1€

◆ Remplacement de Marlène

Les enfants ont déjà fait connaissance avec Aurélie Lavenir. En effet, dans la perspective du remplacement de Marlène pendant son congé maternité, Aurélie a

effectué une mission de prise de fonction progressive afin de se familiariser avec Céline, Fabienne, les enseignantes et les enfants. Aurélie dont la formation et le parcours

professionnel répond totalement à nos attentes, assurera le poste de Marlène jusqu'à son retour de maternité. Bienvenue à Aurélie et bon repos à Marlène !

◆ Maison d'Assistants Maternelles

Les travaux arrivent à leur terme. Tous les artisans ont respecté le calendrier qui leur a été imposé. Les employés communaux, Christophe et Lucas, ont joué un rôle primordial dans cette réalisation remarquable, secondés par une demi-douzaine de bénévoles.

La commune ne peut que se féliciter d'avoir conduit ce chantier (débuté fin décembre 2022) d'une façon aussi efficace et rigoureuse afin de respecter l'échéance du mois de juillet pour une ouverture de la structure au 1^{er} Septembre 2023.



La cuisine de la MAM a été entièrement réalisée par Christophe

Les extérieurs seront réalisés un peu plus tard à l'exception du petit parc privatif qui sera réservé aux enfants de la MAM.



Cette dernière construction vient clôturer le projet du parc qui se voulait être un lieu de rencontre intergénérationnelle.

Nous rappelons que cette construction a été subventionnée par nos trois principaux partenaires financiers qui sont :

l'Etat (24 988.53 €) - la Région (75 000 €) – le Département (86 751 €). Ces aides conséquentes représentent près de 70% du coût de notre réalisation.

**OUVERTURE RENTREE
SEPTEMBRE 2023**
**MAM NOUNOU DOUDOU ET P'TITS LOU
VILLEMontois**

Un mode de garde à mi chemin entre la crèche avec les avantages de la collectivité et l'accueil familial de l'assistante maternelle.

Accueil de vos enfants (12 au maximum) du lundi au vendredi de 6h à 20h par 3 assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental.

Accueil au sein d'une maison spécialement aménagée pour les tous petits dans une ambiance chaleureuse, conviviale et sécurisée

Un projet d'accueil pensé pour le bien être de l'enfant : bienveillance, socialisation, autonomie, respect du rythme de chacun, co-éducation...

Pour nous contacter :
Mail : mamvillemontois@gmail.com
Facebook "Mam Villemontois"
Marlène : 06 35 43 66 33
Cécile : 07 51 60 71 86
Rachel : 06 36 96 99 02

Places disponibles

Le bâtiment sera mis à disposition de l'Association « Mam nounou doudou et p'tit lou » dès la fin juillet, contre un loyer mensuel de 350 €.

L'Association est composée de trois assistantes maternelles qui peuvent accueillir chacune quatre enfants.

◆ Travaux réalisés sur la commune

Salle ERA



Dans le cadre de son programme d'amélioration de plusieurs bâtiments communaux, une première tranche de travaux a pu être réalisée grâce à une subvention du Conseil départemental; les trois portes de secours de la salle ont été changées et remplacées par des portes en aluminium conférant une isolation maximum. La rénovation de la salle se poursuivra en plusieurs étapes au cours des prochaines années. Des demandes de financement ont d'ors et déjà été faites.

Terrain de pétanque



Longtemps reportés, les travaux d'aménagement d'un espace supplémentaire pour la pratique de la pétanque ont enfin pu être réalisés. Quatre poteaux munis de projecteurs Led ont été installés sur la surface située entre la salle des vestiaires et le terrain de foot.

Rappelons que toutes les associations peuvent, en accord avec l'association de Pétanque, utiliser cet équipement pour leurs animations.

Terrain de foot



Après avoir réalisé le raccordement de l'eau de récupération des eaux de pluie du parc municipal, les travaux subventionnés en partie par Roannais agglomération, se sont poursuivis avec l'installation du système de mise en pression de l'eau nécessaire pour le fonctionnement de l'arrosage par enrouleur. Cet équipement concourt à la « politique de sobriété » en vigueur où l'utilisation de l'eau est restreinte et est devenue très onéreuse. Un investissement pour la commune qui devrait être très vite amorti.

Roannaise de l'eau
ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL

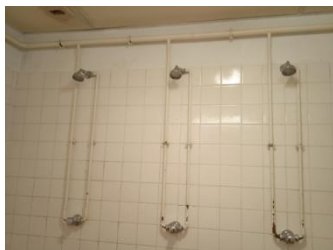
SÉCHERESSE
ÉCONOMISONS L'EAU

Les pluies sont rares et nos rivières sont fragiles. Afin d'éviter les restrictions, chacun est appelé à une conduite économe dès maintenant.

Réparer les fuites	Limiter le lavage des véhicules	Récupérer l'eau de pluie
Remplir les appareils et utiliser en mode éco	Limiter l'arrosage	Limiter le remplissage des piscines
Privilégier les douches courtes	Fermer le robinet	Installer des équipements économes

Les sanitaires du basket

En projet depuis plusieurs années, les travaux de réhabilitation des vestiaires et sanitaires de la salle de basket ont enfin pu être effectués. Datant de la construction de la structure, ces derniers avaient besoin d'un sérieux rajeunissement : colonnes de douche défectueuses, moisissures...

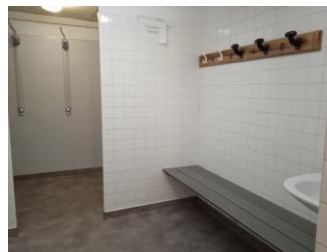


Le système de VMC avait été changé l'année dernière.



Christophe a procédé à tous les travaux de préparation (décapage, changement des alimentations en eau,

ragréage, pour permettre la pose des revêtements de sol et murs par l'entreprise Brossard. Les bancs des vestiaires ont également été refaits. Une contribution financière du département a permis de financer une partie des travaux.



Nouvelles colonnes de douche et nouveaux bancs

Traçage de la voie de circulation pour piétons.

La météo étant enfin favorable et l'entreprise disponible, le traçage du cheminement pour les enfants de l'école publique se rendant à la cantine et à la garderie a pu se faire sans trop de difficulté.



Merci aux automobilistes de bien respecter ce tracé et d'utiliser les emplacements de stationnement définis rue Saint Martin, rue du Parc et rue du Sabotier.

Rappel : toutes les rues du village sont désormais limitées à 30Km/h.

La départementale qui traverse le village est également limitée à 30Km/h. Un traçage a d'ailleurs été réalisé pour inviter les conducteurs à lever le pied lorsqu'ils traversent notre petite agglomération.

D'autre part, un projet de réalisation d'un plateau traversant au niveau du monument aux morts devrait voir le jour d'ici la fin de l'année si la subvention sollicitée nous est bien confirmée. Nous espérons ainsi contraindre les très pressés à ralentir.



◆ Un jeune Villemontois en stage

La dernière semaine de juin et les deux dernières semaines de juillet nous avons accueilli Simon Lassaing, qui après avoir fait sa formation dans le cadre du SNU, devait

réaliser une Mission d'Intérêt Général (MIG) d'une durée de 84H. Lucas a assumé avec beaucoup d'efficacité le rôle de tuteur et Simon a pu découvrir les nombreuses

tâches qui incombent à un employé communal tel que l'entretien des espaces verts, nettoyage des bâtiments, réparations diverses...Merci à lui pour son implication.



◆ **Villemontais : un village accueillant.**

Le dimanche 7 mai avec une météo bien pluvieuse, 2 pèlerins, Melodie et Arnaud, sont arrivés à la salle de basket où se déroulait un match, cherchant à s'abriter pour la soirée sur la commune..... Mais quelle bonne idée ont-ils eu!!! Puisqu'ils ont croisé le chemin de villemontois avec qui ils ont passé une

sympathique soirée ainsi qu'une nuit au chaud fort appréciée.

"Encore merci à vous pour votre gentillesse et votre accueil, cette expérience me redonne foi en l'humanité et me prouve qu'il existe des gens très bien, même s'il faut monter la côte de Villemontais pour les rencontrer" *Mélodie.*

Comme prévu, ils sont arrivés au Puy en Velay, en temps et en heure...



Mélodie et Arnaud ont trouvé le gîte et le couvert chez Anne et Rémi

◆ **Une fête des voisins réussie !**

Le samedi 24 juin, la fête des voisins du quartier de Fontenay/La Croix de Laume avait lieu. Une grande première dans le quartier !!!! 35 voisins ont répondu présents et c'est dans la bonne humeur et la convivialité que la journée s'est déroulée, le soleil était aussi de la partie, pas un nuage à l'horizon.

A la fin de la journée, tout le monde était ravi, le sourire aux lèvres "c'était génial!" et prêt à renouveler l'expérience en 2024!!!



II. ROANNAIS AGGLOMERATION

◆ **La Roannaise de l'eau**

Adresse mail :

accueilclientele@roannaise-de-leau.fr

Après avoir connu le Syndicat des eaux de l'Isable qui gérait notre approvisionnement en eau, nous avons été rattaché à la Saur. L'évolution et les regroupements se poursuivent. Nous voici désormais dans le giron de la Roannaise de l'eau !

POUR TOUT CONTACT

Téléphone : 04 77 68 54 31. Le service est joignable 24h/24 (fuite sur la chaussée, coupure d'eau...)

Site Internet : accédez à vos données, effectuez des demandes administratives et réglez votre facture sur www.roannaise-de-leau.fr

Agence clientèle : 98 rue Jean Jaurès 42300 Roanne.
Horaires : le lundi de 10h à 12h30 ; du mardi au jeudi 10h-12h30 et 13h30-17h ; le vendredi : 10h-12h30 et 13h30-16h.

Courrier : Roannaise de l'Eau, 63 rue Jean Jaurès-CS30215 42313 Roanne Cedex

III. ETAT CIVIL

*Charly Papon Joly est né le 20 juin à Roanne.
Ses parents, Amélie Joly et Maxime Papon sont domiciliés 54 impasse de la Croix de Laume.*

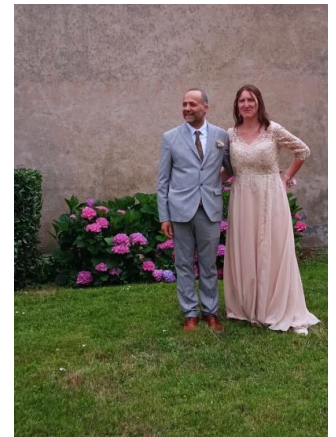
*Isaac Rodel, fils de Yan Rodel et Keleya Gondo est né le 7 juillet à Roanne.
Cette famille demeure Chemin de Fontenay.*



***Nous souhaitons la bienvenue à ces deux petits garçons et
nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents***



*Amandine Morette et Alexandre Loretzin se sont dit Oui
en présence de leurs familles et amis.
Le soleil était de la fête en ce 1^{er} avril 2023 !
Les jeunes époux ont leur domicile 507, Chemin de la Combette.*



*Fabienne Florence et Mario Debellis entourés de leurs enfants, famille et
amis se sont dit Oui le 1^{er} juillet.
Une éclaircie a permis de célébrer leur union dans le jardin de la Mairie !
Ils ont élu domicile au 58 impasse des Bois.*

Nos plus vives félicitations et tous nos vœux de bonheur à ces nouveaux couples.

IV. VIE ASSOCIATIVE

◆ La Pétanque Villemontoise

Concours des Sponsors

Huit triplettes ont bravé la canicule pour s'affronter amicalement, à mi-ombre sur le terrain villemontois.

Bravo à tous pour votre témérité !



Le 5ème Trophée des Associations

Le grand jour se prépare. Rendez-vous est donné à toutes les associations le **samedi 22 juillet** à 14h au complexe sportif. Que l'on soit expérimenté ou novice, c'est toujours un moment très convivial...

◆ Un programme copieux pour la Boule Villemontoise!

« Nos licenciés ont tout d'abord participé, en avril, aux éliminatoires simples et doublettes ainsi que, pour la première fois, au championnat des associations sportives. Le samedi 24 juin, a été organisé le challenge Gaucher-Lassaigne-Darpeuille avec la participation des familles mais aussi des clubs de Commelle-Vernay, Crémeaux et Villerest. Au cours d'une après-midi ensoleillée et des belles parties disputées, c'est la quadrette Pandrot de Commelle qui l'emporte. Tous les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un verre et du repas proposé par l'amicale.

Place maintenant au tête à tête, qui va durer deux mois, où 24 participants tenteront de rallier le final tour qui sera organisée en septembre.



Des nouveaux équipements sont actuellement proposés grâce à Laurent Oriol (Pilu), Mathieu Collet (MC Finition) et Anthony Verchery (Piscines de la Côte) ce qui permettra aux joueurs de porter fièrement les couleurs Villemontoises sur les jeux.

Il est toujours possible de venir découvrir le sport boules tous les lundis après-midi sur les jeux villemontois en face la mairie. Renseignements au 06/26/79/39/84. »



◆ Amathéa

L'Assemblée Générale s'est tenue le 5 juillet dernier dans le cadre agréable du restaurant Côte à Côte. Tous les acteurs étaient heureux de se retrouver au terme de la saison 2023. La présidente, Fabienne Blettery donnait lecture, comme il se doit, du bilan moral et rappelait les faits marquant de cette année. Le bilan financier était présenté par le trésorier,

Jean Marc Allègre. Après avoir approuvé à l'unanimité les deux rapports, le bureau a été réélu. F. Blettery et E. Baurly : co-présidentes ; J.M Allègre souhaitant se retirer reste en doublon au poste de trésorier pour laisser progressivement la main à la trésorière adjointe P. De Oliveira. Après de longs échanges, la saison prochaine devrait

s'organiser un peu différemment. La reprise se fera sous forme d'ateliers « d'impro », la préparation d'un spectacle ne venant que dans un deuxième temps ; temps nécessaire au recrutement de nouveaux « comédiens » mais aussi de personnes pouvant apporter un appui logistique. A très bientôt sur les planches !

La société diffusera sur écran géant, Vendredi 08 septembre au soir Salle ERA, le match France - Nouvelle Zélande En ouverture de la Coupe du Monde du rugby

◆ Comité d'Animations Villemontoises

Les Cabanes Gourmandes

Le 3 juin dernier le Comité avait, une fois de plus, vu les choses en grand pour cette cinquième balade.



Groupe 1, conduit par Christine.

Répartis en trois groupes, les marcheurs n'ont pas fait moins de six haltes gastronomiques avant de regagner leur point de départ ;



Groupe 2

Et pour terminer cette journée, l'animation musicale, assurée par Audrey, a accompagné fort agréablement la dégustation du dessert...

Une belle réussite !



Groupe 3 guidé par Fabienne



Un petit aperçu de l'entrée !



Un grand bravo à toute l'équipe

◆ Les Loisirs créatifs

Les activités du groupe Loisirs créatifs se sont terminées par une journée fort agréable le 30 juin 2023. Nous avons dégusté un excellent repas à Bully et nous avons poursuivi l'après midi par la visite de Saint-Jean Saint Maurice sur Loire qui est vraiment

un site magnifique. A l'année prochaine pour une nouvelle saison détente et création.

Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas, nous serons présentes au forum des associations du 10 septembre 2023.

**Les Fiestas villemontoises
Les 26 et 27 Août !**

Avec cette année des animations pour tous, du plus petit au plus grand.

Samedi 26 août :

A partir de 13h30 :
Concours de pétanque
Kermesse pour les plus jeunes

Les ados pourront glisser sur le Ventrigriss pendant tout le weekend.

Un parcours avec des obstacles «surprises» pour les 7/14 ans.

En fin d'après-midi, une balade jalonnée de contes à travers le village.

Traditionnellement, le repas sera servi en fin de soirée. Avec au menu : Bréchets de poulet/gratin dauphinois, fromage, dessert.

Le bal populaire clôturera la journée.

Dimanche 27 août après-midi ::

Découverte de la Boule lyonnaise ; puis à 15h30 : parcours d'obstacles encore plus fun, encore plus fou !

Fin d'après-midi, Soupe aux choux en musique.

Buvette et Snack pendant tout le week end !

ATTENTION

La circulation et le stationnement des véhicules seront perturbés pendant tout le weekend dans le centre bourg.

Merci de respecter les consignes qui vous seront indiquées en temps utile.



◆ V.L.B



Les membres du VLB (Villemontois Loisir Basket) ne lâchent rien ! Comme chaque année, ils nous ont

proposé les lasagnes faites maison. Plus de 150 parts ont été vendues. Les bénéfices servent à

l'équipement du club de basket.

◆ ESSOR

«

« Un coup franc réussi pour l'ESSOR !



Enfin, fin juin, l'Essor a repris l'organisation d'un vide grenier avec 120 vendeurs enregistrés, une bonne ambiance et le soleil ! »

« La saison 2022/2023 a été une belle saison pour le club. En effet, fort de 215 licenciés pour cette saison avec 16 équipes, de U7 à plus de 40 ans, l'Essor s'est vu remettre le Label Jeunes FFF Crédit Agricole «Espoir» distinction attribuée pour 3 ans afin d'encourager et de récompenser les clubs amateurs pour leur travail de structuration, d'association, de formation et de mettre en avant le projet sportif et éducatif pour les footballeurs et footballeuses.

Les premières manifestations de la saison, tournoi de Noël U13, vente de boudin, tournoi des U7 U9 à Villemontois et des Séniors ont été un franc succès, tant au niveau de l'organisation que de la participation.

Après 3 ans d'interruption, l'Essor a remis les crampons pour le tournoi des Fourmiz, évènement regroupant environ 600 participants à St Léger sur Roanne les 27 et 28 mai derniers. Un succès incontestablement !



Pour la saison 2023/2024, les inscriptions sont ouvertes pour toutes les catégories auprès de »



L'équipe de l'ESSOR lors du dernier futsal

Jean Marc Allègre
au 06 63 57 93 94
ou **Stéphane Mouiller**
au 06 78 96 37 42

Pour les résultats sportifs, voir la fiche en annexe.

◆ Journée des associations

Dimanche 10 septembre

10h/15h

De très nombreuses associations villemontoises vous présenteront leur activité. Des stands seront installés au complexe sportif de Ranvier. Démonstrations, essais de basket, de foot, de badminton, projections, bref de quoi vous donner

envie de rejoindre les clubs existants sur votre commune. Tous les représentants de nos associations seront très heureux de vous accueillir. Ils sont constamment à la recherche de nouvelles idées, de nouvelles pratiques, de bénévoles, d'adhérents...

Buffet/buvette sur place.

Avec la participation de : AMATHEA, l'APEL, le Basket, le Comité d'Animation Villemontois, l'ESSOR (école de foot), les Loisirs créatifs, la Médiathèque, la Pétanque, le Sou des Ecoles, la MJC, le Parapente et bien d'autres vous aurez un large choix d'activités !

ENTREE GRATUITE

◆ Anciens Combattants



La commémoration du 8 mai 1944 s'est déroulée sous le soleil. Une petite assemblée accompagnait nos Anciens combattants pour ne pas oublier...

Le traditionnel pot de l'amitié, servi dans les locaux de la Médiathèque, clôturait cette réunion.

V. RUBRIQUE INSOLITE

Souvenirs :

Sans oublier l'injonction :
Buvons avec modération. Il est permis dans notre bourgade réputée pour son vin de célébrer celui-ci. C'est pourquoi nous parlerons de l'ode au vin écrite par le poète Marcel Guillaumin, qu'aimait à citer notre explorateur-reporter-photographe Antonin Marius Vergiat. Antonin Marius entretenait des relations épistolaires avec Marcel Guillaumin. Ce dernier fut lauréat du prix de poésie organisé par les éditions Henri Goulet en 1926.

Cet homme de lettres puisait à la source des hommes et des choses de la terre ; il a chanté ce qu'il a ressenti. Ses vers sont toujours satiriques ou légers. Concernant le vin il rejoignait Charles Beaudelaire lui aussi grand chantre de ce nectar. En mirant dans son verre le rouge profond et lumineux Beaudelaire disait : « ce soir l'âme du vin chante dans nos bouteilles. »

A chaque vacance Antonin Marius revenait à Villemontais. Il achetait son

pain dans la boulangerie de mes parents ; ma mère lui préparait un café fort qui disait-il « lui donnait des ailes pour regagner à pied sa villa au lieu-dit « la Poste »(actuel rond-point) puis la conversation s'engageait sur des sujets divers. Quand il vantait la qualité des vins de Villemontais, il ne manquait jamais de déclamer cet hymne au vin de son ami Marcel Guillaumin et dont je vous fais part. Cet hymne était dédié à un autre ami de Guillaumin : Jean Blochet.

Hymne au vin.

<i>Vin de nos libertés, vin de la Tolérance</i>	<i>Vin pur de l'ouvrier au sortir de l'usine</i>
<i>Dont nous n'avons plus les maisons.</i>	<i>Ruisselet du travail des champs.</i>
<i>Vin de l'évasion, vin de la délivrance</i>	<i>Vin de la légitime et vin de la cousine,</i>
<i>Vin de mes tendres déraisons,</i>	<i>Vin du coq et du chien-couchant,</i>
<i>Vin qui nous sauve ou qui nous noie,</i>	<i>Vin du tournoi, vin qui tournoie,</i>
<i>Dis-moi pourquoi</i>	<i>Dis-moi pourquoi</i>
<i>Les Buveurs d'eau sont caca-d'oie ?</i>	<i>Les Buveurs d'eau sont caca-d'oie ?</i>
<i>Vin de contraste, vin raréfié, vin sublime</i>	
<i>Dans le périmètre thermal.</i>	
<i>Vin de ma foi, vin de mon foie</i>	
<i>Dis-moi pourquoi</i>	
<i>Les Buveurs d'eau sont caca-d'oie ?</i>	

Que les buveurs d'eau ne s'en offusquent pas, il s'agit d'un poème plein d'humour et puis il y avait nécessité pour le poète de trouver une rime en oie selon les règles de la versification.

VI. INFORMATIONS DIVERSES

Une nouvelle entreprise sur notre commune

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de la société **ID Lodge Immobilier & Décoration** sur notre commune.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Isabelle Roux – isabelle.roux@idlodge.com

ID Lodge vous propose diverses prestations :

- achat,
- vente,
- location

de votre bien immobilier et/ou

- Home Staging (mise en valeur de votre intérieur),
- Home Organising (rangement) et
- Décoration d'intérieur.



ALERTE !



Il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous !

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique

tigre de vous envahir ! Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc. Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards,

caniveaux ...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux). Changez l'eau des fleurs une fois par semaine. Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.



Travaux bruyants

En semaine :
8h30/12h et 14h30/19h30
Samedi :
9h/12h et 15h/19h
Dimanche et jours fériés
10h/12h

Les déchets verts ne sont

pas autorisés dans les bacs à ordures ménagères. Ils doivent être emportés à la déchetterie du Mardeloup à Pouilly les Nonains : du **lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.**

ATTENTION

Les feux ne sont plus autorisés sur la commune. Toute infraction est passible d'une amende.

Impression de la Côte
 St André d'Apchon

Correspondant local pour le journal

Le Progrès : Nicolas Chavalard.
nicolas.chavalard@laposte.net

Quatre bulletins annuels

Responsable de la publication : Marie Françoise Gaume .

Comité de rédaction : Christine Bassot, Christelle Courbière, Marie Françoise Gaume, Cyril Guicherd, Sylvie Néron.

Comité de lecture : Andrée Fatien, Catherine Rondepierre, Christelle Courbière.